

Partenariat enregistré

Sommaire

- Généralités
- Descriptif
- Procédure

Généralités

La législation relative au partenariat enregistré est principalement réglée au niveau fédéral. Il convient donc de se référer en premier lieu à la fiche fédérale correspondante.

La législation cantonale neuchâteloise définit pour sa part les autorités compétentes et précise certaines règles de procédure.

Depuis le 1er janvier 2007, un partenariat enregistré existe sur le plan fédéral. A la différence du partenariat enregistré neuchâtelois qui s'applique aussi bien aux partenaires hétérosexuels qu'homosexuels, **le partenariat enregistré fédéral s'applique exclusivement aux partenaires du même sexe.**

Descriptif

Deux personnes souhaitant faire reconnaître leur union de manière officielle peuvent le faire en enregistrant leur partenariat. Après enregistrement, leur état civil est le suivant: "lié par un partenariat enregistré".

Procédure

La demande d'enregistrement est présentée auprès de l'office de l'état civil du domicile de l'un des partenaires.

Annulation:

Lorsque les partenaires demandent la dissolution du partenariat enregistré par une requête commune, le juge les entend et s'assure qu'ils ont déposé leur requête après mûre réflexion et de leur plein gré et qu'une convention sur les effets de la dissolution peut être ratifiée. Si ces conditions sont réalisées, le juge prononce la dissolution du partenariat enregistré. Les partenaires peuvent demander au juge par requête commune qu'il règle, dans le jugement qui prononce la dissolution, les effets de la dissolution sur lesquels subsiste un désaccord.

Sources

Secrétariat général de la chancellerie d'Etat

Adresses

Aucune adresse trouvée en lien avec cette fiche

Lois et Règlements

Loi fédérale du 18 juin 2004 sur le partenariat enregistré entre personnes de même sexe (LPART) (RS 211.231)

Code de procédure civile du 19 décembre 2008 (CPC)

Loi neuchâteloise sur le partenariat enregistré

Règlement d'exécution de la loi sur le partenariat enregistré, du 23 juin 2004

Sites utiles

Pacs Neuchâtel